

RECOVERY ROOM - L'USURPATION DU NOM DE L'ADC FRANCE PAR LE SITE GS-COMPANY.INFO

Categories: [À la une !](#), [Actualités ADC FRANCE](#), [Cryptomonnaies](#), [Les supermarchés de l'arnaque.](#), [Options binaires](#), [Placement, épargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)



Nous avons reçu un mail d'un internaute nous interrogeant sur la présence d'un dénommé "BELGRADE" au sein de l'association. Il nous a transmis le mail reçu suite à appel téléphonique.

Nous avons examiné avec soin le contenu de ce mail. Les résultats de nos recherches sont intégrés dans l'article dédié à ce site frauduleux que vous pouvez découvrir ci-dessous

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-gs-company-info-et-lusurpation-didentite-du-nom-et-logo-d-e-ladc-france/>

Cela était déjà arrivé dans le passé mais l'escroc utilisait le téléphone pour convaincre les victimes de payer une nouvelle fois. Il n'était pas aussi imprudent que le sieur "BELGRADE" qui fait des écrits !

Comme vous allez le découvrir, ce mail est un tissu d'âneries d'une personne qui a du mail avec les verbes du 1er groupe et le masculin / féminin !

Notre association est active. Elle fait un très gros travail de recherche et est reconnue pour ses compétences.

Cela attire forcément les mouches à m...

C'est le premier du genre et sans pas le dernier !

Cet incident permet donc de bien mettre au clair notre rôle et nos actions. Cela peut éviter à d'autres

mal intentionnés de faire la même chose !

Le rôle de l'ADC France :

La page "notre histoire" résume bien la situation :

<https://adcfrance.fr/adc-france/histoire/>

Notre cœur de métier est d'aider les consommateurs dans leurs problèmes de la vie courante dans le domaine des biens et des services.

Vous trouverez dans l'onglet " se défendre" les différentes catégories de litiges que nous traitons.

Depuis 2015, nous sommes intervenants dans le domaine des arnaques financières qui se multiplient.

La sphère internet a pris une ampleur telle que nous avons rebaptisé ce nom "en place des voleurs" tant c'est dangereux !

L'épargne n'échappe pas à cette tendance.

Nous sommes la seule association française qui intervient dans ce domaine d'une rare complexité.

Nous aidons les consommateurs en leur mettant à disposition des enquêtes (3900 de faites au 24 janvier 2024) et en leur proposant des actions judiciaires pour tenter de récupérer les fonds perdus.

Ce que nous ne faisons pas et ne ferons JAMAIS

- Nous ne faisons et ne ferons JAMAIS de récupération de fonds pour le compte de consommateurs. Nous ne savons pas faire et n'avons AUCUN MOYEN pour espérer réussir !
- Nous ne sommes pas avocats et n'avons aucune volonté de le devenir.

Toute demande portant sur ces deux points de qui que ce soit est forcément FRAUDULEUX

Ce que nous faisons

- Le service enquête fait des recherches à partir d'informations reçues ou sur initiative pour vérifier si les propositions sont correctes ou pas. Il est aussi vérifié si le site ou la société respecte ses obligations légales et notamment les agréments obligatoires.
- Nous publions dans la partie "s'informer" du site le résultat de ces recherches.
- Nous publions une liste noire (plus de 3900 sites au 24 janvier 2024)
- Lorsqu'un consommateur nous contacte pour une arnaque que ce soit par téléphone ou par mail, il est réalisé sur rendez-vous un entretien téléphonique pour CHAQUE personne d'une durée moyenne de 30 minutes... Ce rendez vous permet d'expliquer la situation et les actions en cours avec Maître DELOMEL

- Nous travaillons en concertation avec Maître Arnaud DELOMEL, avocat au barreau de Rennes sur l'ensemble des arnaques. Il nous représente dans les diverses actions pénales et encours
- Il intervient aussi dans les actions civiles et notamment des procès contre les banques quand cela est possible.

Ce travail représente des milliers d'heures et n'est pas fini hélas.

Pour 2023, nous avons été contacté par plus de 700 personnes qui ont perdu plus de 63 millions d'€ !!!!

Pour 2022, le chiffre était de 48 millions d'€

Conclusion

Cette situation ridicule montre que les escrocs estiment que notre nom peut les aider à arnaquer les victimes...

Si nous étions anodins dans le paysage, cela n'arriverait pas.

Mais cela ne changera rien. Nous continuerons à les ennuyer par nos enquêtes détaillées faites pour "griller" les moyens utilisés !

Nous avons trouvé une expression qui convient bien au comportement de ce Monsieur "Belgrade"

« Les cons, ça ose tout ! C'est même à ça qu'on les reconnaît. » Cette phrase prononcée par Lino Ventura dans Les Tontons flingueurs nous plaît beaucoup !

